

Communauté de Communes Bresse et Saône

50 chemin de la Glaine – 01380 Bâgé-le-Châtel

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Nombre de délégués

➤ en exercice : 36 ➤ pour : 36
 ➤ présents : 29 ➤ contre :
 ➤ votants : 36 ➤ blanc :
 ➤ abstention :

Date de convocation : 5 juillet 2022

Séance du 11 juillet 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 11 JUILLET à 18H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Bresse et Saône, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune de Vésines, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET.

Communes de	Arbigny	GRAS Daniel
	Asnières/Saône	WILLEMS Jean-Marc
	Bâgé-Dommartin	BERNIGAUD Christian-DIOCHON Eric-GAUTHERET Marie-Pierre-
		BESSON Jean-Jacques
	Bâgé-le-Châtel	MALATERRE Jean-Louis
	Boissey	TIRREAU Andrée
	Boz	GIRAUD Alain
	Chavannes/Reyssouze	
	Chevroux	SAVOT Dominique
	Feillens	BILLOUDET Guy-POLI Victoria-FAVRE Christian-DE CROMBRUGGHE
		DE LOORINGHE Michel
	Gorrevod	GUILLERMIN Henri
	Manziat	LARDET Denis-BERRY Florence-CATHERIN Christian
	Ozan	PESENTI Marie-Jeanne
	Pont-de-Vaux	BUGAUD Jean-Pierre
	Replonges	VERNOUX Bertrand-ROBIN Pascale-MONTErrAT Raphaël
	Reyssouze	PELUS Agnès
	Saint-André-de-Bâgé	PLENARD Philippe
	Saint-Bénigne	UNIA Emily
	Saint-Etienne/Reyssouze	MARGUIN Jean-Pierre
	Sermoyer	PANCHOT Huguette
	Vésines	JULLIN Gilbert

Etaient absents les délégués suivants : MERONI Isabelle, DOUARD Dominique, DELAY Françoise, BEREYZIAT Freddy, GAULIN Christian, PACCAUD Christine et VILARD Philippe.

Madame Isabelle MERONI a donné pouvoir à Madame Marie-Pierre GAUTHERET pour voter en son nom.
 Madame Dominique DOUARD a donné pouvoir à Madame Marie-Jeanne PESENTI pour voter en son nom.
 Madame Françoise DELAY a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BUGAUD pour voter en son nom.
 Monsieur Freddy BEREYZIAT a donné pouvoir à Monsieur Henri GUILLERMIN pour voter en son nom.
 Monsieur Christian GAULIN a donné pouvoir à Madame Pascale ROBIN pour voter en son nom.
 Madame Christine PACCAUD a donné pouvoir à Monsieur Bertrand VERNOUX pour voter en son nom.
 Monsieur Philippe VILARD a donné pouvoir à Madame Emily UNIA pour voter en son nom.

Madame Huguette PANCHOT a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des délégués à l'Etablissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs.

En 2019 et en 2020, l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Saône et Doubs délibérait pour autoriser l'adhésion des Communautés de Communes à l'EPTB. En date du 9 novembre 2020, la Communauté de Communes Bresse et Saône délibérait à son tour en faveur d'une adhésion à l'EPTB.
 Le 27 septembre 2021, le conseil communautaire actait une modification de ses statuts ayant pour objet de s'exonérer de la délibération de ses communes membres pour l'adhésion à un syndicat mixte.

Conformément aux statuts de l'EPTB Saône et Doubs, et faisant suite aux délibérations sus-évoquées, la Communauté de Communes Bresse et Saône, adhérente au syndicat mixte, fait désormais partie intégrante du comité syndical de l'EPTB et il convient de désigner ses représentants.

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM)

Vu le projet de statuts de l'EPTB Saône et Doubs et considérant qu'il convient de désigner deux représentants de la Communauté de Communes Bresse et Saône pour siéger au comité syndical de l'EPTB Saône et Doubs

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 18/07/2022

Reçu en préfecture le 18/07/2022

Affiché le 18/07/2022

ID : 001-200071371-20220711-11072022_131-DE

Vu les statuts de la Communauté de Communes Bresse et Saône,

Le Conseil, après en avoir délibéré, et à la majorité absolue des suffrages exprimés,

DÉSIGNE les représentants suivants :

- *Éric DIOCHON*
- *Gilbert JULLIN*

Cette décision peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif de Lyon.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

